

Rapport des Services industriels de Nyon sur la qualité de l'eau distribuée en 2025

Les SI Nyon ont distribué 3,4 millions de m³ d'eau de boisson sur leurs réseaux de distribution qui s'étendent sur les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Céligny, Crans, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, ainsi que dans la zone industrielle de la commune de Duillier. La consommation journalière moyenne des quelques 33'400 personnes résidant sur notre zone de distribution s'élève à 236 litres par habitant, tous usages confondus. Un volume supplémentaire de 124'800 m³ d'eau de secours a été fourni à d'autres communes situées en dehors de notre zone de desserte.

Qualité de l'eau potable en 2025 sur le réseau des SI Nyon

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau Potable et l'eau des installations de Baignade et de Douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11), les SI Nyon, en leur qualité de distributeur d'eau, sont tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par an sur la qualité de l'eau potable.

Provenance

La plus grande part de notre eau potable provient de 5 sources situées au pied du Jura et de 2 puits de pompage dans les nappes phréatiques. Cette adduction, suffisante en hiver, est complétée du printemps à l'automne par de l'eau du lac, filtrée et traitée.

La quantité de précipitations cumulées enregistrée en 2025 s'élève à 985 mm. Ce résultat est légèrement en-dessous de la moyenne pluriannuelle de 994 mm. Nous n'avons pas connu d'épisode de sécheresse estivale.

En 2025, les sources ont participé à hauteur de 56% de la consommation. Les apports de la SAPAN ont représenté 28%, le solde provenant des nappes phréatiques. Au mois d'août, la SAPAN couvrait jusqu'à 72% des besoins en eau.

Le niveau des nappes phréatiques est resté stable même s'il reste bas, puisqu'il est descendu jusqu'à l'altitude de référence de 432 m, alors que son maximum possible est de 439 m.

La répartition des provenances de l'eau potable était la suivante :

	Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Sources	%	25	19	37	48	57	44	56	70	56
Nappes phréatiques	%	28	42	23	18	9	13	12	13	16
Lac Léman	%	47	39	40	34	34	43	32	17	28

Traitement

L'eau des sources et des nappes phréatiques est d'excellente qualité. Elle ne nécessite pas de traitement particulier. Toutefois, sur deux sources, un traitement préventif par rayonnement UV est en fonction. L'eau du lac est filtrée et traitée selon un procédé classique: préfiltration sur sable, ozonation, filtration finale sur charbon actif (afin de détruire et éliminer des micropolluants) et rectification du pH. Elle est ensuite légèrement chlorée pour éviter tout développement bactériologique dans le réseau de distribution.

Contrôles sanitaires

Nous travaillons selon le système d'assurance qualité de la SVGW (Association pour l'eau, le gaz et la chaleur). Celui-ci préconise la mise en place de mesures préventives permettant d'assurer la qualité en éliminant les risques. Une surveillance est effectuée tout au long de l'année. En 2025, 275 analyses ont été réalisées afin de surveiller les paramètres chimiques et microbiologiques sur le réseau de distribution ou directement dans nos sources et nappes phréatiques. À cela s'ajoutent des contrôles de l'Office de la consommation (OFCO) du canton de Vaud.

Paramètres physico-chimiques *(ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution)*

La température moyenne annuelle de l'eau potable distribuée par les SI Nyon est de 13.7°C.

Sa minéralisation fluctue au gré du mélange des ressources. Les analyses effectuées au cours de l'année montrent les valeurs suivantes :

Calcium de 66.7 à 95.2 mg Ca/l	Chlorure de 0.7 à 8.5 mg Cl/l
Magnésium de 7.8 à 16.7 mg Mg/l	Sulfate de 2.0 à 26.0 mg SO ₄ /l
Sodium de 0.7 à 8.8 mg Na/l	Nitrate de 1.6 à 7.3 mg NO ₃ /l
Potassium de 0.1 à 1.9 mg K/l	Phosphate de 0.004 à 0.006 mg PO ₄ /l
Ammonium de 0.003 à 0.010 mg NH ₄ /l	

Dureté

Alors que l'eau filtrée du lac a une dureté qualifiée de douce, celle des sources et des nappes phréatiques est qualifiée d'assez dure. La dureté de notre eau varie durant l'année en fonction du mélange des différentes ressources. En 2025, les analyses montrent des valeurs qui varient entre 21.7°f et 29.1°f, avec une moyenne de 26°f.

La dureté étant toujours inférieure à 30°f, nous ne recommandons pas l'utilisation d'un adoucisseur. Toutefois, afin d'éviter un entartrage important des conduites et installations d'eau chaude, il est recommandé de limiter la température des chauffe-eau à une valeur maximale de 60°C.

Micropolluants

La distribution de l'eau potable, considérée en tant que denrée alimentaire, répond à des lois et directives toujours plus restrictives et en constante évolution. En Suisse, la rigueur des normes impose un seuil de 0,1 µg/l à ne pas dépasser pour les résidus de produits phytosanitaires.

Tous les résultats des contrôles effectués en 2025 sur nos réseaux établissent que les teneurs des métabolites du Chlorothalonil* et des PFAS** répondent entièrement aux normes en vigueur.

Métabolites du chlorothalonil*	Perfluorés (PFAS**)
R417888 < 0.01 µg/l	PFOA+PFOS+ PFHxS+PFNA < 0.01 µg/l
R471811 < 0.03 µg/l	Perfluorés totaux < 0.01 µg/l
SYN507900 < 0.01 µg/l	

*Métabolites du chlorothalonil : Produits de décomposition ou de dégradation (sous l'action de différents processus environnementaux) du chlorothalonil qui est une substance active de produits phytosanitaires ayant un effet fongicide. Ces métabolites n'ont pas forcément les mêmes propriétés physico-chimiques (solubilité dans l'eau, mobilité dans le sol) que la substance active. Dans le cas du chlorothalonil, la substance active est très peu encline à se faire entraîner par les eaux de ruissellement et à se retrouver dans les ressources en eau potable, contrairement à certains de ses métabolites.

**PFAS : Les substances per- et polyfluoroalkylées (per- and polyfluoroalkyl substances, PFAS) sont un groupe de produits chimiques issus de l'industrie, difficilement dégradables et présentes dans l'environnement.

1,2,4 Triazole

Le 26 septembre 2025, les Cantons de Vaud, Genève et Valais ont publiés conjointement un communiqué de presse faisant état de la détection dans le lac Léman d'une substance chimique appelée 1,2,4-Triazole, à des concentrations dépassant la valeur légale fixée par la Confédération, qui est de 0,1 µg/L. Depuis lors, les Services industriels de Nyon ont réduit la part d'eau pompée dans le lac au profit des sources et de la nappe phréatique. En octobre 2025, les résultats d'analyses effectuées dans nos réseaux montraient des valeurs de 1,2,4-triazole se situant entre 0,2 et 0,3 µg/l.

Il est à noter que l'analyse de risques effectuée par le Swiss Centre for Applied Human Toxicology (SCAHT), conclut que les concentrations actuellement observées dans l'eau distribuée ne présentent pas de risque pour la santé des consommateurs. En conséquence, aucune recommandation particulière de consommation n'est requise, y compris pour les groupes de populations vulnérables (nourrissons, enfants et femmes enceintes). L'eau distribuée peut donc continuer à être consommée en toute sécurité.

Le 1,2,4-Triazole a donc été introduit dans notre programme d'analyses annuel. Les Services industriels de Nyon et la SAPAN (Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise) participent à un groupe de travail réunissant plusieurs distributeurs de Suisse Romande, pour détecter la meilleure technologie de traitement dans le but de respecter la limite réglementaire ; des essais en laboratoire sont en cours. Il est à considérer qu'il faudra plusieurs années et des investissements conséquents pour mettre en place de nouvelles filières de traitement des eaux. En parallèle les Services industriels de Nyon poursuivent leurs efforts pour renforcer les apports d'eaux naturelles et diminuer ceux en provenance des eaux du lac. Depuis 2020, des campagnes de recherches de nouvelles ressources en eau potable sont menées activement, et au cours de l'année 2026 des travaux seront entrepris afin d'installer des infrastructures destinées à réinjecter dans la nappe phréatique des excédents d'eaux de sources disponibles en hiver, ceci afin d'augmenter la réserve en eau potable pour les périodes de fortes consommations.

<https://www.vd.ch/environnement/eaux/eau-potable/124-triazole-dans-leau-potable>

Bulletin hydrique hebdomadaire

Les Services industriels de Nyon continuent de publier l'Hydriscore chaque semaine sur sinyon.ch/hydriscore. Ce dernier est constitué de 4 paliers allant de 0 à 4, qui comprennent des mesures allant de l'information aux prises de mesures restrictives d'usage de l'eau.

L'Hydriscore a atteint son plus haut niveau au cours du mois de juillet 2025 ; niveau 2 qualifié de « pré alerte » sans application de mesure spécifique.

Avril 2026